



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20250618_04

BUDGET PRINCIPAL 2025 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Monsieur Eric PEREZ, Président

Le 18 juin 2025 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2025 s'est réuni en session ordinaire à GIVORS, salle Rosa Parks, 1 place de la Liberté sous la Présidence de Monsieur Eric PEREZ, *Président*.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Nicolas BARLA, Vinciane BRUNEL, Myriam FONTAINE, Véronique GIROMAGNY, Philippe GUELPA-BONARO, Pierre-Alain MILLET, Éric PEREZ, Anne REVEYRAND, Joëlle SECHAUD, *Communes* : Jean-Philippe CHONÉ (Communay), Guy PERRUSSET (St Symphorien-d'Ozon), Dominique REGNIER (Vourles) ; Marc DUBIEF (Bron), Sandrine CARDINAL (Charbonnières-les-Bains), Thierry DUCHARNE (Charly), Bernard DECHENAU (Chassieu), David THOMMEGAY (Couzon-au-Mt-d'Or), Christophe THIMONET (Feyzin), Michel GIRAUD (Fleurieu-sur-Saône), Rémy RIBAS (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Jean-paul VERNAT (Francheville), Noëlle MAGAUD (Genay), Alipio VITTORIO (Givors), Arnold STRUB (La Mulatière), Nicolas PASTY (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Germain LYONNET (Quincieux), Philippe de la CRUZ (Rilleux-La-Pape), Cyrille BOUVAT (St-Cyr-au-Mt-d'Or), Claude BASSET (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe PERARDEL (St Germain-au-Mont-d'Or), Ikhlef CHIKH (Villeurbanne).

Suppléants : Anis BOUAIN (Ternay).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Gilbert-Luc DEVINAZ (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Anne REVEYRAND (Métropole de Lyon)
Corinne SUBAÍ (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Eric PEREZ
Michel CASTELLANO (Millery) donne pouvoir à Dominique REGNIER (Vourles)
Mamadou DIALLO (Caluire-et-Cuire) donne pouvoir à Jean-Philippe CHONÉ (Communay)
René GAZAN (Champagne-au-Mont-d'Or) donne pouvoir à Claude BASSET
Alain LEGRAS (Corbas) donne pouvoir à Véronique GIROMAGNY (Métropole de Lyon)
Philippe NICOLAS (Curis-au-Mt-D'Or) donne pouvoir à François JOLLY ((Poleymieux-au-Mt-d'Or)

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe CHONÉ (Communay)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2024-01-12-00003 en date du 12 janvier 2024 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;

Vu la délibération n° C_20250212-02 et le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 12 février 2025 ;

Vu la délibération n° C-20250319/07 adoptant le budget primitif 2025 lors du Comité syndical du 19 mars 2025 ;

Conformément à l'instruction M57, il est demandé aux membres du Comité de bien vouloir décider, au titre des décisions modificatives de l'exercice 2025 du budget principal, l'inscription en prévision des crédits suivants, **en Décision Modificative n°1** :

Section de Fonctionnement :

En dépenses de Fonctionnement, cette décision modificative n°1 concerne l'ajustement de prévisions comme suit :

- **+ 120 000,00 €** sur le chapitre 65 « *Autres charges de gestion courantes* » article 65748 subvention de fonctionnement aux organismes privés,

En recette de fonctionnement :

- **+120 000,00 €** au chapitre 70, article 704 produits des services,

Section de d'Investissement :

En dépenses d'Investissement, cette décision modificative n°1 concerne l'ajustement de prévisions entre chapitres pour un montant total de **-42 800,00 €** répartis comme suit :

- **+282 200,00 €** sur le chapitre 13, article 1328 subvention d'investissement,
- **+1 175 000,00 €** sur le chapitre 23, article 2315 travaux en cours,
- **-1 500 000,00 €** sur le chapitre 27, article 276341 créances sur des collectivités,

En recette d'Investissement, il est proposé de réajuster les crédits ouverts pour un total de **-42 800,00 €** pour constater :

- **+157 160,00 €** sur le chapitre 13, article 1328 Subvention d'investissement
- **-199 960,00 €** sur le chapitre 16, article 1641, Emprunt en cours



VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET VOTÉ PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses de fonctionnement				
011	Charges à caractère général	11 674 851,00	0,00	11 674 851,00
012	Charges de personnel	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
014	Atténuations de produits	16 830 000,00	0,00	16 830 000,00
023	Virement à la section d'investissement	20 765 414,00	0,00	20 765 414,00
042	Opérations d'ordre entre sections	300 000,00	0,00	300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	749 320,00	120 000,00	869 320,00
66	Charges financières	2 272 750,00	0,00	2 272 750,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
Total des Dépenses de Fonctionnement		56 097 335,00	+120 000,00	56 217 335,00
Recettes de fonctionnement				
002	Excédent antérieur reporté fonct.	3 758 589,37	0,00	3 758 589,37
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordres entre transfert	30 000,00	0,00	30 000,00
70	Produits des services	775 000,00	120 000,00	895 000,00
73	Impôts et taxes	45 325 478,00	0,00	45 325 478,00
74	Dotations et participations	1 049 657,00	0,00	1 049 657,00
75	Autres produits gestion courante	4 858 610,63	0,00	4 858 610,63
76	Produits financiers	300 000,00	0,00	300 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Total des Recettes de Fonctionnement		56 097 335,00	+120 000,00	56 217 335,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé		Total prévisions budgétaires votées (en €uros)	Propositions nouvelles DM n° 1 (en €uros)	Total budgétaire (en €uros)
Dépenses d'Investissement				
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	12 028 034,73	0,00	12 028 034,73
040	Opération d'ordre entre section	30 000,00	0,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subvention d'investissement	330 516,63	282 200,00	612 716,63
16	Emprunts et dettes assimilées	12 219 190,00	0,00	12 219 190,00
20	Immobilisations incorporelles	313 851,56	0,00	313 851,56
21	Immobilisations corporelles	62 348,13	0,00	62 348,13
23	Immobilisations en cours	33 219 869,05	1 175 000,00	34 394 869,05
26	Participations et créances	1 000,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	3 003 701,00	-1 500 000,00	1 503 701,00
4581	Opérations pour compte de tiers	364 528,52	0,00	364 528,52
Total des Dépenses d'Investissement		64 373 039,62	-42 800,00	64 330 239,62
Recettes d'Investissement				
021	Virement section de fonctionnement	20 765 414,00	0,00	20 765 414,00
024	Produits des cessions	8 000,00	0,00	8 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	300 000,00	0,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 316 026,70	0,00	16 316 026,70
13	Subventions d'investissement	1 513 844,60	157 160,00	1 671 004,60
16	Emprunts et dettes assimilées	20 517 902,00	-199 960,00	20 317 942,00
27	Autres immobilisations financières	1 189 992,32	0,00	1 189 992,32
4582	Opérations pour compte de tiers	961 860,00	0,00	961 860,00
Total des Recettes d'Investissement		64 373 039,62	-42 800,00	64 330 239,62

Les sections de fonctionnement et d'investissement sont équilibrées en dépenses et en recettes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Eric PEREZ, Président

Le Comité syndical :

VOTE les crédits par chapitre tels que présentés ci-dessus.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.